



The Siem Reap - Angkor Summit On A Mine-Free World CAMBODIA 25 to 29 November 2024

PROGRAMME DE TRAVAIL ANNOTÉ

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Date et lieu

La cinquième Conférence d'examen des États parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel – *Le Sommet de Siem Reap – Angkor pour un monde sans mines* – se tiendra du **25 au 29 novembre 2024** au **Sokha Siem Reap Resort & Convention Centre**, Siem Reap, Cambodge.

Une série d'événements spéciaux seront organisés à partir du **24 novembre 2024**.

La Conférence sera présidée par S.E. M. Ly Thuch, Ministre d'État et Premier Vice-Président de l'Autorité cambodgienne de lutte antimines et d'assistance aux victimes.

2. Événements spéciaux

Le programme de la conférence comprend un certain nombre d'**événements spéciaux** ouverts à tous les participants :

Dimanche 24 novembre :

07:30 - 10:00	Marche pour un monde sans mines
13:30 - 15:30	Visite du Musée de la Paix de l'Action contre les Mines
18:30 - 21:00	Dîner de bienvenue

Lundi 25 novembre :

09:00 - 10:30	Cérémonie d'ouverture
---------------	-----------------------

Mercredi 27 novembre :

14:30 - 17:00	Visite du temple d'Angkor Wat
---------------	-------------------------------

Vendredi 29 novembre :

17:00 - 21:00	Réception d'adieu en soirée
---------------	-----------------------------

Tout au long de la semaine, il y aura une variété d'**expositions** et d'événements **parallèles** sur le lieu de la conférence. Un calendrier de ces événements sera publié séparément sur le [site web de la Convention](#).

3. Accessibilité

Le lieu de la conférence a été soigneusement choisi pour offrir une accessibilité aux participants ayant des besoins divers. Les personnes handicapées bénéficient automatiquement d'un accès prioritaire à leur arrivée sur le site.

Si les délégués ont besoin d'un hébergement ou d'une assistance spécifique pendant le sommet, veuillez en informer l'organisateur à l'avance à 5RC@cmaa.gov.kh

4. Documents

Les documents officiels de la conférence sont disponibles sur le [site web de la Convention](#)

Pour toute correction factuelle sur les documents, en particulier l'*Examen du fonctionnement et de l'état de la Convention 2019-2024*, veuillez contacter l'Unité à l'adresse isu@apminebanconvention.org

Pour toute autre question concernant les documents de fond, en particulier le *Plan d'action* d'Oslo et la *Déclaration politique*, veuillez contacter la Présidence au ratha.seng@gmail.com avec copie à isu@apminebanconvention.org

5. Calendrier des sessions plénières

Le programme officiel de la conférence débutera lundi matin 25 novembre. Veuillez noter que les séances plénières auront lieu du lundi 25 novembre au vendredi 29 novembre de **09h00 à 12h00** et de **14h00 à 17h00**.

6. Langues de travail

L'interprétation sera assurée dans les six langues de l'Organisation des Nations Unies : anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe.

7. Format de la conférence

La cinquième Conférence d'examen se tiendra en personne.

8. Inscription

Étape 1 : Inscription sur le site de la conférence à l'adresse

<https://siemreap-angkorsummit.cmaa.gov.kh/register>

Étape 2 : Notification des délégations au Secrétaire exécutif de la cinquième Conférence d'examen à aplc@un.org

Ce n'est qu'une fois ces deux étapes terminées que l'inscription est terminée.

9. Déclarations et présentations (liste des intervenants)

Si votre délégation souhaite prendre la parole au titre d'un point particulier de l'ordre du jour, veuillez envoyer un courrier électronique à l'Unité pour qu'elle soit inscrite sur la liste des orateurs isu@apminebanconvention.org

Nous demandons à toutes les délégations de bien vouloir télécharger des copies de leurs déclarations et de leur présentation à <https://isu.portal.massive.app> avant la réunion afin de faciliter le travail des interprètes. Ce faisant, nous vous demandons d'inclure le nom de votre État/Organisation ainsi que le point de l'ordre du jour sous lequel vous avez l'intention de prendre la parole. Nous vous encourageons également à veiller à ce que votre déclaration et votre présentation soient limitées au temps indiqué dans le programme ci-dessous.

Les délégations sont encouragées à veiller à ce que les déclarations thématiques tiennent compte des questions intersectorielles, notamment l'égalité des sexes et les divers besoins des communautés touchées par les mines et les considérations environnementales, le cas échéant.

Les délégations sont encouragées à veiller à ce que les déclarations thématiques tiennent compte des questions intersectorielles, notamment l'égalité des sexes et les divers besoins des communautés touchées par les mines et les considérations environnementales, le cas échéant.

10. Informations générales

Pour plus d'informations sur la conférence, les déplacements, les visas, l'hébergement et les événements spéciaux, veuillez consulter <https://siemreap-angkorsummit.cmaa.gov.kh/>

SAMEDI 23 NOVEMBRE ET DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024

Inscription et retrait des badges :

Les délégués peuvent retirer leur badge aux endroits suivants :

- À l'arrivée à l'aéroport de Siem Reap si les délégués fournissent les détails du vol à l'avance
- Sur le lieu de la conférence Sokha Siem Reap Resort & Convention Centre (Angkor Cultural & Tourism Complex Junction, Phum Trang, Sangkat Slorkram Road 60m, 17252, Cambodge).

Le bureau d'inscription sur le lieu de la conférence sera ouvert comme suit :

Samedi 23 novembre :	16:00 - 22:00
Dimanche 24 novembre :	08:00 - 18:00
Lundi 25 novembre :	07:30 - 18:00
Du mardi 26 au vendredi 29 novembre :	08:00 - 18:00

Le bureau d'inscription sera disponible tout au long de la conférence. **Une pièce d'identité avec photo sera nécessaire pour s'inscrire.**

Pour accéder au lieu de la conférence du lundi 25 novembre au vendredi 29 novembre, les participants sont priés de porter leur badge.

Le badge de la conférence sera également nécessaire pour participer à la visite du Musée de la Paix et au dîner de gala, tous deux organisés le dimanche 24 novembre.

DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024

07:30-10:00 Marche pour un monde sans mines

La marche de 4 km pour un monde sans mines aura lieu entre le temple d'Angkor Wat et la terrasse des éléphants, deux des monuments les plus célèbres d'Angkor, et réunira des délégués à la conférence, des communautés, des militants, des réseaux de survivants des mines terrestres, des opérateurs de lutte contre les mines, des institutions religieuses et des organisations dédiées à la sensibilisation à l'impact dévastateur des mines terrestres et au plaidoyer en faveur de leur élimination.

- Les participants à la conférence sont priés de s'inscrire à l'événement sur le site Web du Sommet de Siem Reap-Angkor à l'adresse <https://siemreap-angkorsummit.cmaa.gov.kh/register>

Programme:

06:30	Les bus partent des hôtels recommandés à destination de Sokha Siem Reap Resort &
06:40	Convention Centre

Les bus partent du Sokha Siem Reap Resort & Convention Centre à destination du temple d'Angkor Wat

- 06 : 50 Arrivée des participants au point de départ de la marche (Temple d'Angkor Wat)
- 07 : 30 Allocutions de bienvenue de S.E.M. Prak Sophoan, Gouverneur de Siem Reap et de S.E.M. LY Thuch, Ministre d'État, Premier Vice-Président de l'Autorité cambodgienne de lutte contre les mines et Président de la cinquième Conférence d'examen
- 07 : 45 Photo de groupe
- 08 : 00 Début de la marche
- 09 : 45 Arrivée (Elephant Terrace)
- 09 : 45 Remise des certificats aux sponsors
- 10 : 30 Les bus partent du temple du Bayon vers les hôtels recommandés

Informations importantes :

- La marche est longue de 4 km et se déroule sur un terrain plat.
- Les températures à Siem Reap à la fin du mois de novembre varient entre 24 et 30 degrés centigrades. **Des vêtements légers, des chaussures de sport et des équipements de protection solaire sont recommandés.** Des stations d'eau seront placées le long du parcours afin d'assurer le bien-être des participants tout au long de la marche.
- La marche est également ouverte aux fauteuils roulants et il y aura des moyens de transport légers pour ceux qui marchent avec des difficultés. Si vous avez besoin d'une assistance spécifique, veuillez en informer l'organisateur à l'avance en envoyant un e-mail à 5RC@cmaa.gov.kh
- Les participants à la marche recevront un t-shirt. Assurez-vous de le porter pendant l'événement pour maintenir l'uniformité et montrer notre esprit collectif.
- Le badge de la conférence n'est pas requis pour cet événement.

Pour plus d'informations, veuillez contacter 5RC@cmaa.gov.kh

13:30 - 15:30 Visite du Musée de la Paix de l'Action contre les Mines (quartier Prasat Bakong de Siem Reap)

Le Musée de la Paix de la lutte contre les mines est situé à 22 kilomètres du centre-ville de Siem Reap. Il présente des munitions non explosées découvertes et collectées au Cambodge au fil des ans par le Centre cambodgien de lutte contre les mines. Le musée a pour objectif de sensibiliser le public à l'impact de la guerre, de la consolidation de la paix et des activités de déminage. La visite donnera aux délégués de la conférence un aperçu des vestiges de la guerre au Cambodge et des mesures prises pour faire face aux menaces.

- Les participants à la conférence sont priés de s'inscrire pour la visite du Musée de la Paix sur le site Web du Sommet Siem Reap-Angkor à l'adresse <https://siemreap-angkorsummit.cmaa.gov.kh/register>

Programme :

- 12 : 40 Les bus partent des hôtels recommandés à destination de Sokha Siem Reap Resort & Convention Centre
- 13 : 00 Les bus partent de Sokha Siem Reap Resort & Convention Center
- 13 : 30 Arrivée au Musée de la Paix de l'Action contre les Mines
- 13 : 35 Photo de groupe

- 13 : 40 Allocutions du Directeur général du Centre cambodgien de lutte antimines, d'un représentant du Japon et du Président de la cinquième Conférence d'examen
- 14 : 00 Visite du musée
- 15 : 30 Les bus partent du Musée de la Paix pour se rendre au Sokha Siem Reap Resort & Convention Center et se rendent aux hôtels recommandés

Informations importantes :

- **Le badge de la conférence sera requis pour la visite.**
- Le code vestimentaire est décontracté.

Pour plus d'informations, veuillez contacter 5RC@cmaa.gov.kh

18 : 30 - 21 : 00 Dîner de bienvenue au Temple du Bayon

Les participants au Sommet Siem Reap-Angkor sont invités au « dîner de bienvenue » qui se déroule au temple du Bayon. Le magnifique temple du Bayon était le temple d'État du roi Jayavarman VII, construit à la fin du 12ème siècle, et est maintenant répertorié comme le deuxième plus grand temple du complexe d'Angkor. Les participants vivront ce moment incroyable avec le « dîner de bienvenue » devant le temple Bayon et profiteront de la nuit avec des danses et des spectacles traditionnels khmers.

- Les participants à la conférence sont priés de s'inscrire pour le dîner sur le site Web du Sommet de Siem Reap-Angkor à l' [adresse https://siemreap-angkorsummit.cmaa.gov.kh/register](https://siemreap-angkorsummit.cmaa.gov.kh/register)

Programme :

- 17 :30 Les bus partent des hôtels recommandés à destination de Sokha Siem Reap Resort & Convention Center
- 17 :45 Les bus partent de Sokha Siem Reap Resort & Convention Center à destination de Bayon Temple
- 18 :15 Arrivée au temple du Bayon

Allocution de S.E. M. LY Thuch, Ministre d'État, Premier Vice-Président de la CMAA, Président de la cinquième Conférence d'examen et de S.E. M. Vongsey Vissoth, Vice-Premier Ministre permanent, Ministre chargé du Conseil des ministres, Haut Représentant du Premier Ministre du Royaume du Cambodge

Remise de certificats/trophées d'appréciation aux sponsors

Dîner et spectacles

- 21 :00 Fin de l'événement. Les bus partiront du temple du Bayon jusqu'au Sokha Siem Reap Resort & Convention Centre et se rendront aux hôtels recommandés

Informations importantes :

- Code vestimentaire : tenue traditionnelle de votre pays ou tenue traditionnelle khmère.
- **L'insigne de la conférence sera exigé pour le dîner.**

Pour plus d'informations, veuillez contacter 5RC@cmaa.gov.kh

LUNDI 25 NOVEMBRE 2024

07 : 30 Arrivée des participants et inscription

Les participants sont priés d'arriver au Sokha Siem Reap Resort & Convention Center au plus tard à 7h30. La cérémonie d'ouverture commencera à 09h00 précises. Une forte congestion est attendue.

Programme :

- 07:00 Les bus partent des hôtels recommandés à destination de Sokha Siem Reap Resort & Convention Center
- 07:30 Inscriptions et ravitaillement
- 08:15 Tous les participants sont invités à se rendre dans la salle de conférence

Informations importantes :

- Code vestimentaire : formel
- **Le badge de la conférence sera requis.**

09:00-10:30

1. Ouverture de la Conférence d'examen

La cinquième Conférence d'examen sera ouverte par le Président, **S. E. M. Ly Thuch**, Ministre d'État et Premier Vice-Président de l'Autorité cambodgienne de lutte antimines et d'assistance aux victimes.

La cérémonie d'ouverture sera présidée par **Samdech Moha Borvor Thipadei HUN Manet**, Premier ministre du Royaume du Cambodge, qui prononcera le discours liminaire et comprendra une participation de haut niveau des Nations Unies, du CICR, de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres, et d'une représentation des survivants des mines antipersonnel.

Les participants sont priés de prendre place dans la salle de conférence au plus tard à 8h45.

10:30 – 12:00

6. Renouveau de l'engagement politique en faveur de la Convention – Segment de haut niveau

Au cours de ce point de l'ordre du jour, les chefs de délégation de haut niveau (par exemple, chef d'État ou de gouvernement, ministre ou vice-ministre) seront invités à renouveler leur engagement politique en faveur de la Convention en faisant une déclaration d'une durée maximale de 6 minutes. (Remarque : des déclarations seront prononcées depuis le lutrin sur la scène).

Ces chefs de délégation sont encouragés à exposer leur vision de l'avenir de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel et à faire part du plan de leur pays pour soutenir la mise en œuvre.

Lors de l'établissement d'une liste d'orateurs, la priorité sera donnée aux États parties représentés à un niveau élevé avant les déclarations faites par les représentants de haut niveau des délégations d'observation. Conformément à la pratique établie, de brefs messages peuvent également être délivrés par des organisations représentées à un niveau élevé ou par des personnes invitées à le faire.

Après avoir prononcé leurs déclarations, les chefs de délégation de haut niveau des États parties seront escortés hors de la salle de conférence et pourront procéder à la signature d'un exemplaire cérémoniel de la Déclaration de Siem Reap Angkor sur un monde sans mines. Les chefs des délégations d'observateurs peuvent procéder et signer une *feuille de témoins*. Il ou elle peut amener dans la salle de dédicace d'autres personnes qu'il ou elle souhaite assister à cet événement.

Un photographe enregistrera chaque signature cérémonielle.

12:00-14:00

Déjeuner et événements parallèles (voir le programme des événements parallèles)

14:00-15:00

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Président demandera à la Conférence d'adopter l'ordre du jour qui a été recommandé lors de la première réunion préparatoire du 20 juin 2024.

3. Élection des Vice-Présidents

La Conférence sera appelée à élire les membres les plus anciens de la Commission de la Convention en tant que Vice-Présidents de la Conférence : Afrique du Sud, Algérie, Colombie, Japon, Norvège, Slovaquie, Suède et Zambie.

4. Confirmation du Secrétaire général

Le Président demandera à la Conférence de confirmer S.E. M. Ly Panharith, Secrétaire général de l'Autorité cambodgienne de lutte antimines et d'assistance aux victimes, en tant que Secrétaire général de la cinquième Conférence d'examen. S.E. M. LY Panharith prononcera une brève allocution en sa qualité de Secrétaire général de la cinquième Conférence d'examen.

5. Organisation du travail

La Conférence sera invitée à adopter son programme de travail qui a été recommandé lors de la première réunion préparatoire du 20 juin 2024.

15:00-17:00

7. Présentation des demandes présentées au titre de l'article 5 et de l'analyse de ces demandes

La Conférence examinera les demandes de prolongation des délais de déminage qui ont été ou doivent être présentées par **l'Afghanistan, le Tchad, Chypre, l'Érythrée, la Guinée-Bissau, le Niger, le Pérou et la Serbie**.

Conformément à la pratique établie, les États parties qui demandent des prolongations auront la possibilité de présenter un bref résumé de leur demande (temps de parole pouvant aller jusqu'à 8 minutes). Après chaque exposé, le Président du Comité de l'application de l'article 5 présentera une brève analyse de la demande, après quoi la parole sera donnée aux observations, questions ou points de vue sur la demande.

Les États parties auront jusqu'à mercredi pour se consulter sur les demandes de prolongation avant de passer à l'examen formel de ces demandes le **jeudi 28 novembre 2024**.

MARDI 26 NOVEMBRE 2024

09:00-12:00

7. Présentation des demandes présentées au titre de l'article 5 et de l'analyse de ces demandes (suite)

8. Examen du fonctionnement et de l'état de la Convention

Le temps de parole sur les questions thématiques au titre de ce point de l'ordre du jour ne doit pas dépasser 5 minutes.

(a) Universalisation

Un conférencier d'honneur sera invité à prononcer une allocution d'ouverture.

Le Président donnera un aperçu de l'état d'avancement de l'universalisation de la Convention et détaillera la manière dont l'universalisation a été abordée dans les documents finals proposés pour la conférence.

Les États qui ne sont pas parties à la Convention auront la possibilité de faire le point sur l'état d'avancement des efforts qu'ils déploient pour adhérer à la Convention.

D'autres délégations pourront faire des observations sur les aspects de l'universalisation des documents finaux proposés ou partager d'autres vues sur la poursuite de l'universalisation de la Convention. En particulier, les délégations voudront peut-être réfléchir aux progrès accomplis dans l'universalisation de la Convention depuis la quatrième Conférence d'examen, aux défis qui subsistent et à la manière dont ils peuvent être surmontés au cours des cinq prochaines années.

(b) Destruction des stocks de mines antipersonnel

Un conférencier d'honneur sera invité à prononcer une allocution d'ouverture.

Le Président fera le point sur l'état d'avancement de la destruction des stocks et détaillera la manière dont la destruction des stocks de mines antipersonnel a été abordée dans les documents finals proposés pour la conférence.

Les États parties responsables de la destruction des stocks de mines antipersonnel auront¹ l'occasion de faire le point sur les efforts qu'ils déploient pour achever la destruction des stocks de mines antipersonnel et de réfléchir aux principales réalisations de leur État à cet égard depuis la quatrième Conférence d'examen, d'exprimer les défis qui subsistent et la manière dont ils comptent les surmonter.

Les États parties qui ont découvert des stocks jusqu'alors inconnus seront également invités à faire le point sur les efforts qu'ils déploient pour s'acquitter de leurs obligations en matière de destruction.

D'autres délégations pourraient faire des observations sur les aspects des documents finaux proposés concernant la destruction des stocks ou partager d'autres vues sur la destruction des stocks.

12:00-14:00

Déjeuner et événements parallèles (voir le programme des événements parallèles)

14:00-17:00

8. Examen du fonctionnement et de l'état de la Convention (suite)

(c) Déminage des zones minées

Un conférencier d'honneur sera invité à prononcer une allocution d'ouverture.

¹ la Grèce et l'Ukraine.

Le Président détaillera la manière dont le déminage et l'éducation et la réduction des risques ont été abordés dans les documents finaux proposés pour la conférence.

Le Président du Comité de l'application de l'article 5 formulera de brèves observations et présentera ses conclusions et recommandations.

Les États parties qui sont en train de déminer des zones minées² et de mettre en œuvre des mesures d'éducation et de réduction des risques auront la possibilité de faire le point sur les efforts qu'ils déploient (5 minutes) conformément aux décisions prises lors des réunions des États parties et des conférences d'examen, et en particulier de réfléchir à leurs réalisations en matière de déminage et d'efforts d'éducation et de réduction des risques depuis la quatrième Conférence d'examen, leurs défis restants et la manière dont ils peuvent être surmontés au cours des cinq prochaines années.

Les délégations sont encouragées à inclure dans leur déclaration des informations sur les efforts qu'elles déploient pour tenir compte de l'égalité des sexes et des divers besoins des communautés touchées par les mines, ainsi que des considérations environnementales dans leurs efforts de mise en œuvre.

D'autres délégations pourront faire des observations sur les aspects du Plan d'action de Siem Reap Angkor relatifs au déminage et à l'éducation et à la réduction des risques liés aux mines ou échanger d'autres points de vue sur le déminage et sur la manière dont le Plan d'action de Siem Reap Angkor sera mis en œuvre à l'échelle nationale au cours de la période 2025-2029.

Le nouveau Président du Comité sur la mise en œuvre de l'article 5 présentera ses priorités pour la mise en œuvre de l'article 5 pour 2025.

MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024

09:00-12:00

8.Examen du fonctionnement et de l'état de la Convention (suite)

(d) Assister les victimes

Un conférencier d'honneur sera invité à prononcer une allocution d'ouverture.

Le Président détaillera la manière dont l'assistance aux victimes a été abordée dans les documents finaux proposés de la conférence.

Le président du Comité d'aide aux victimes formulera de brèves observations et présentera ses conclusions et recommandations.

Les États parties qui ont indiqué avoir mené des activités d'assistance aux victimes³ auront l'occasion de faire le point brièvement (5 minutes) sur leurs efforts d'assistance aux victimes, et en particulier de réfléchir à leurs réalisations en matière d'assistance aux victimes depuis la quatrième Conférence d'examen, à leurs défis restants et à la manière dont ils peuvent être surmontés au cours des cinq prochaines années. Les délégations sont encouragées à inclure dans leur déclaration des informations sur les efforts qu'elles déploient pour tenir compte de l'égalité de genre et des divers besoins des communautés touchées par les mines dans leurs efforts de mise en œuvre.

²Afghanistan, Angola, Argentine, Bosnie-Herzégovine, Burkina Faso, Cambodge, Colombie, Croatie, Chypre, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Guinée-Bissau, Iraq, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Oman, République démocratique du Congo, État de Palestine, Pérou, Sénégal, Serbie, Somalie, Soudan du Sud, Sri Lanka, Soudan, Tadjikistan, Thaïlande, Türkiye, Ukraine, Yémen et Zimbabwe.

³ Afghanistan, Albanie, Algérie, Angola, Bosnie-Herzégovine, Burundi, Cambodge, Chili, Colombie, Croatie, El Salvador, Érythrée, Éthiopie, Guinée-Bissau, Irak, Jordanie, Mauritanie, Mozambique, Nicaragua, Niger, Nigéria, République démocratique du Congo, État de Palestine, Pérou, Sénégal, Serbie, Somalie, Soudan du Sud, Sri Lanka, Soudan, Tadjikistan, Thaïlande, Türkiye, Ouganda, Ukraine, Yémen et Zimbabwe.

D'autres délégations pourront faire des commentaires sur les aspects du Plan d'action de Siem Reap Angkor relatifs à l'assistance aux victimes ou sur la manière dont le Plan d'action de Siem Reap Angkor sera mis en œuvre à l'échelle nationale au cours de la période 2025-2029.

Le nouveau président de lu Comité sur l'assistance aux victimes présentera ses priorités de mise en œuvre pour 2025.

12:00-14:00

Déjeuner et événements parallèles (voir le programme des événements parallèles)

14:00-17:00

Aucune séance n'est prévue. Visite organisée à Angkor Wat pour les participants.

Le temple d'Angkor Wat, patrimoine de l'humanité et des merveilles du monde, a été déclaré par l'UNESCO le 14 décembre 1992 comme « patrimoine culturel matériel ». Angkor Wat est considéré comme l'un des sites archéologiques les plus importants d'Asie du Sud-Est. Le plus grand monument religieux du complexe d'Angkor, Angkor Wat est un chef-d'œuvre architectural, avec sa composition parfaite, son équilibre, ses proportions, ses reliefs et sa sculpture qui en font l'un des plus beaux monuments du monde.

La tenue appropriée lors de la visite des temples à Angkor Wat est un pantalon long (couvrant le genou) et une chemise qui couvre les épaules. Les jupes, les petits shorts, les débardeurs et autres vêtements révélateurs ne sont pas autorisés dans l'enceinte du temple. Veuillez noter que les visiteurs sont fréquemment refoulés des temples lorsqu'ils portent des vêtements révélateurs.

14:30 Les bus partent de Sokha Siem Reap Resort & Convention Center

14:45 Arrivée au temple d'Angkor Wat

Visite du temple d'Angkor Wat

17:00 Les bus partent du temple d'Angkor Wat à destination du Sokha Siem Reap Resort & Convention Center et se rendent aux hôtels recommandés

JEUDI 28 NOVEMBRE 2024

09:00-12:00

8.Examen du fonctionnement et de l'état de la Convention (suite)

e) Autres questions essentielles à la réalisation des objectifs de la Convention

(i) Coopération et assistance

Un conférencier d'honneur sera invité à prononcer une allocution d'ouverture.

Le Président détaillera la manière dont la coopération et l'assistance ont été abordées dans les documents finaux proposés de la conférence.

Le président de la Commission sur le renforcement de la coopération et de l'assistance formulera de brèves observations et présentera ses conclusions et recommandations.

Toutes les délégations auront l'occasion d'échanger leurs points de vue sur la coopération et l'assistance (5 minutes) et de réfléchir à leurs réalisations en matière de coopération et d'assistance depuis la quatrième

Conférence d'examen, à leurs défis restants et à ceux qui peuvent être surmontés au cours des cinq prochaines années.

Les délégations sont encouragées à inclure dans leur déclaration des informations sur les efforts qu'elles déploient pour tenir compte de l'égalité des sexes et des divers besoins des communautés touchées par les mines, ainsi que des considérations environnementales dans leurs efforts de coopération et d'assistance.

Toutes les délégations peuvent commenter les aspects de coopération et d'assistance du Plan d'action de Siem Reap Angkor ou partager d'autres points de vue sur la coopération et l'assistance et sur la manière dont le Plan d'action de Siem Reap Angkor sera mis en œuvre au niveau national au cours de la période 2025-2029.

Le nouveau président du Comité sur le renforcement de la coopération et de l'assistance présentera ses priorités de mise en œuvre pour 2025.

(ii) Transparence dans la mise en œuvre

Un conférencier d'honneur sera invité à prononcer une allocution d'ouverture.

Le Président détaillera la manière dont la transparence a été abordée dans les documents finaux proposés pour la conférence.

Toutes les délégations auront l'occasion d'échanger leurs points de vue (5 minutes) sur la transparence et de réfléchir à leurs réalisations en matière de transparence depuis la quatrième Conférence d'examen, à leurs défis restants et à ceux qui peuvent être surmontés au cours des cinq prochaines années.

Toutes les délégations peuvent commenter les aspects de transparence du Plan d'action de Siem Reap Angkor ou partager d'autres points de vue sur la coopération et l'assistance et sur la manière dont le Plan d'action de Siem Reap Angkor sera mis en œuvre au niveau national au cours de la période 2025-2029.

(iii) Mesures visant à assurer la conformité

Un conférencier d'honneur sera invité à prononcer une allocution d'ouverture.

Le Président détaillera la manière dont le respect des dispositions a été abordé dans les documents finaux proposés pour la conférence.

Le Président, en sa qualité de Président du Comité du respect des dispositions coopératives, formulera de brèves observations et présentera les conclusions et recommandations de la Commission.

Les États parties qui se signalent en cas de non-respect présumé⁴ auront la possibilité de faire le point sur la situation dans leur pays, sur les enquêtes en cours et sur les mesures prises pour prévenir et réprimer les activités interdites par la Convention.

Toutes les délégations auront l'occasion d'échanger leurs points de vue (5 minutes) sur le respect des dispositions et de réfléchir à ce qu'elles ont accompli depuis la quatrième Conférence d'examen, aux défis qu'elles restent à relever et à ceux qui peuvent être surmontés au cours des cinq prochaines années.

Toutes les délégations peuvent faire des commentaires sur les aspects du plan d'action de Siem Reap Angkor relatifs à la conformité ou partager d'autres points de vue sur le respect des dispositions et sur la manière dont le plan d'action de Siem Reap Angkor sera mis en œuvre au niveau national au cours de la période 2025-2029.

⁴ Le Soudan, l'Ukraine et le Yémen.

Le nouveau président du Comité sur le respect des règles coopératives présentera ses priorités de mise en œuvre pour 2025.

(iv) Appui à la mise en œuvre

La mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel est facilitée par un mécanisme d'application, composé d'un président et de quatre commissions, tel qu'il a été créé par la troisième Conférence d'examen en 2014 et amendé lors de la quatrième Conférence d'examen en 2019. La cinquième Conférence d'examen est l'occasion d'examiner les mécanismes de la Convention.

Le président présentera son rapport sur le programme et le mécanisme des réunions 2025 – 2029. La Conférence sera appelée à adopter une série de décisions fondées sur les recommandations formulées dans le rapport du Président.

Toutes les délégations peuvent formuler des observations sur les aspects de la mise en œuvre des documents finals proposés par la Conférence, y compris sur tout aspect du mécanisme proposé qui n'a pas été examiné lors des points précédents de l'ordre du jour. Les délégations peuvent également partager d'autres points de vue sur l'appui à la mise en œuvre.

Suite à la « Directive des États parties à l'Unité d'appui » adoptée par la 10^{ème} réunion des États parties, et les décisions de la 14^{ème} réunion des États parties sur le renforcement de la gouvernance financière et de la transparence, le Directeur de l'Unité présentera les éléments suivants :

- Le plan de travail quinquennal et le budget 2025-2029 de l'ISU qui a été approuvé par le Comité de coordination, conformément à la décision de la quatorzième réunion des États parties ;
- Le plan de travail et le budget des activités de l'ISU en 2025 ;
- Le rapport sur les activités, le fonctionnement et les finances de l'ISU pour 2024 ; et
- Rapport financier audité de l'ISU pour 2023.

Les délégations auront l'occasion de formuler des observations et/ou de faire part de leurs vues sur le plan de travail et le budget quinquennaux de l'ISU, le plan de travail et le budget 2025, le rapport d'audit 2023 et le rapport financier préliminaire 2024.

En outre, le 25 juillet 2024, le Président a fait circuler une proposition visant à prolonger le mandat de l'actuel Directeur de l'Unité jusqu'au 30 avril 2027, le nouveau Président (Japon (2025) et le Président de la vingt-troisième Assemblée des États parties, Zambie (2026)) étant chargés de travailler en étroite collaboration à l'élaboration d'un processus de recrutement efficace et bien planifié afin d'assurer une transition douce.

Les délégations seront invitées à se mettre d'accord sur la prolongation du mandat du Directeur actuel jusqu'au 30 avril 2027.

Composition du comité :

Conformément à son mandat, le Président de la cinquième Conférence d'examen a entrepris en 2024 de consulter les États parties afin d'établir une liste de candidats pour siéger en tant que nouveaux membres du Comité à l'issue de la cinquième Conférence d'examen. Le 1^{er} avril 2024, le Président a écrit à tous les États parties pour leur indiquer qu'il était à la recherche de deux nouveaux États parties pour chacun des quatre comités pour un mandat de deux ans. Sur la base de l'intérêt exprimé, le Président a élaboré une proposition de liste d'États parties qui siégeront en tant que nouveaux membres du Comité à compter de la fin de la cinquième Conférence d'examen pour un mandat de deux ans.

Les délégations seront invitées à se mettre d'accord sur l'ensemble proposé de nouveaux titulaires de fonctions (voir la proposition à l'annexe I).

Programme de parrainage :

Le coordinateur du programme de parrainage présentera une mise à jour sur le programme de parrainage.

12:00-14:00

Déjeuner et événements parallèles (voir le programme des événements parallèles)

14:00-17:00

9. Situation financière des contributions mises en recouvrement conformément à l'article 14

Le Bureau des affaires de désarmement (UNODA) fera le point sur la situation financière des contributions mises en recouvrement à la Réunion des États parties et à la Conférence d'examen.

Les délégations auront la possibilité de faire part de leurs observations et de leurs vues sur la situation financière des contributions mises en recouvrement.

10. Examen du plan de travail et du budget quinquennaux 2025-2029 et du plan de travail et du budget 2025 du Groupe d'appui à l'application

La Conférence sera appelée à approuver le plan de travail et le budget de l'Unité pour 2025, le plan de travail quinquennal et le budget 2025-2029, le rapport 2024 sur les activités et les finances de l'Unité et le rapport financier audité de l'Unité pour 2023.

11. Examen des demandes des États parties conformément à l'article 5

La Conférence sera appelée à adopter des décisions concernant les demandes de prolongation des délais de déminage qui ont été ou doivent être présentées par l'Afghanistan, le Tchad, Chypre, l'Érythrée, la Guinée-Bissau, le Niger, le Pérou et la Serbie.

12. Date, durée et lieu des prochaines réunions

Décisions pour les réunions des États parties :

Il est proposé que la Conférence décide qu'à partir de 2025, une Assemblée des États parties se tiendra chaque année à la fin de novembre ou au début de décembre jusqu'à la fin de 2028, et que la sixième Conférence d'examen se tiendra à la fin de 2029.

Il est en outre proposé que la Conférence décide de tenir la vingt-deuxième Réunion des États parties à Genève, en Suisse, au cours de la semaine du 1er au 5 décembre 2025.

Décisions relatives aux réunions intersessions

Il est proposé que la Conférence décide que les réunions intersessions continuent de se tenir chaque année à Genève pour une durée minimale de trois jours de séance plénière.

Compte tenu de la nécessité de prévoir suffisamment de temps pour des discussions entre les mécanismes de la Convention et les représentants des États parties, des États non parties et d'autres parties prenantes

sur les questions liées à la mise en œuvre de la Convention et du Plan d'action Siem Reap – Angkor, la Conférence sera en outre invitée à convenir que le Président, en consultation avec le Comité de coordination, examine et décide d'ajouter sur une base annuelle : Une journée à consacrer à des réunions bilatérales ou à des discussions sur des questions thématiques liées à la mise en œuvre.

Il est en outre proposé que la Conférence décide de fixer les dates des réunions intersessions la semaine du 16 au 20 juin 2025.

13. Recommandation pour l'adoption des documents finaux

Le Président demandera à la Conférence de recommander pour adoption les documents finaux de la Conférence.

VENDREDI 29 NOVEMBRE 2024

09:00-12:00

6. Renouveau de l'engagement politique en faveur de la Convention – Débat de haut niveau (suite)

Au cours de ce point de l'ordre du jour, les chefs de délégation seront invités à renouveler leur engagement politique en faveur de la Convention en faisant une déclaration d'une durée maximale de 5 minutes. (Remarque : des déclarations seront prononcées depuis le lutrin sur la scène). Ces chefs de délégation sont encouragés à exposer leur vision de l'avenir de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel et à faire part du plan de leur pays pour soutenir la mise en œuvre.

Conformément à la pratique passée, de brefs messages peuvent également être délivrés par des organisations représentées à un niveau élevé ou par des personnalités clés.

Après avoir prononcé leurs déclarations, les chefs de délégation des États parties seront escortés hors de la salle de conférence et pourront procéder à la signature d'un exemplaire cérémoniel de la Déclaration de Siem Reap Angkor sur un monde sans mines. Les chefs des délégations d'observateurs peuvent procéder et signer une feuille de témoins. Il peut amener dans la salle de dédicace d'autres personnes qu'il souhaite voir assister à cet événement. Un photographe enregistrera chaque signature cérémonielle.

Les délégations qui ne souhaitent pas prendre la parole à la Conférence auront la possibilité de signer à l'heure du déjeuner.

12:00-14:00

Déjeuner et événements parallèles (voir le programme des événements parallèles)

14:00-17:00

6. Renouveau de l'engagement politique en faveur de la Convention – Débat de haut niveau (suite)

14. Autres questions

Les délégations, si elles le souhaitent, peuvent prendre la parole pour toute autre question

15. Adoption du document final

La Conférence sera invitée à adopter son rapport final et les documents y afférents, qui auront été recommandés lors de la séance de l'après-midi du jeudi 28 novembre 2024.

16. Clôture de la cinquième Conférence d'examen

Le Président de la cinquième Conférence d'examen et les orateurs invités clôtureront la cinquième Conférence d'examen.

17:00 Soirée Réception d'adieu

Les participants sont cordialement invités à la réception d'adieu « une soirée d'inclusion » au parc des expositions du Sokha Siem Reap Resort & Convention Center. Des amuse-bouches et des boissons seront servis.

Programme:

17:00 Début de la réception

21:00 Fin du programme

Informations importantes :

- Code vestimentaire : décontracté

Annexe I – Décisions à prendre par la cinquième Conférence d'examen

a. Article 5 : demandes de prolongation

La cinquième Conférence d'examen devra se prononcer sur la demande de prorogation au titre de l'article 5 présentée par l'**Afghanistan, Chypre, l'Érythrée, la Guinée-Bissau, le Niger, le Pérou**, le Tchad et **la Serbie**. Les demandes soumises et les informations complémentaires reçues ont été publiées sur le site Web de la Convention. Le Comité de l'application de l'article 5 a préparé une analyse de chaque demande reçue, qui peut être consultée sur le site Web de la Convention.

b. Documents à prendre en considération

La cinquième Conférence d'examen adoptera trois documents finaux de fond, un *examen de l'état général de la mise en œuvre de la Convention 2019-2024*, le *Plan d'action Siem Reap-Angkor 2025-2029* et une *Déclaration de Siem Reap-Angkor sur un monde sans mines 2024*.

La cinquième Conférence d'examen accueillera également avec satisfaction le rapport des quatre comités thématiques sur *l'état de l'application de la Convention par les États parties ayant des obligations en cours*.

c. Nomination des nouveaux membres du Comité

Lors de la cinquième Conférence d'examen, les États parties seront invités à examiner une proposition de nouveaux titulaires de fonctions pour approbation. À cet égard, le Président a élaboré une proposition équilibrée pour les nouveaux titulaires de fonctions en tenant compte des manifestations d'intérêt reçues :

- Comité d'assistance aux victimes : Autriche et Sri Lanka
- Comité de mise en œuvre de l'article 5 : Algérie et Norvège
- Comité du renforcement de la coopération et de l'assistance : Cameroun et Suisse
- Comité sur le respect des dispositions coopératives : Belgique et Cambodge

Si cette proposition est approuvée par la cinquième Conférence d'examen, les États parties nommés pour faire partie des comités se joindront aux États parties ci-après, qui sont déjà membres du Comité depuis un an et qui siègeront aux comités jusqu'à la fin de la vingt-deuxième Assemblée des États parties :

- Comité d'assistance aux victimes : Burkina Faso et Pays-Bas
- Comité de mise en œuvre de l'article 5 : Thaïlande et Royaume-Uni
- Commission sur le renforcement de la coopération et de l'assistance : Danemark et Türkiye
- Comité sur le respect des dispositions coopératives : Allemagne et Pérou

d. Unité d'appui à l'application

La cinquième Conférence d'examen devra également adopter le rapport intérimaire de 2024 de l'ISU, le rapport audité de 2023, son plan de travail et son budget pour 2025-2029, ainsi que son plan de travail et son budget pour 2025. Les plans de travail présentés par l'ISU ont été élaborés conformément à la décision de la quatorzième Réunion des États parties sur le renforcement de la *gouvernance financière et de la transparence au sein de l'Unité*.

En outre, les États parties seront invités à approuver la proposition de prolongation du mandat de l'actuel directeur de l'UIP jusqu'au 30 avril 2027. Cette décision fait suite à une procédure de silence lancée le 25 juillet 2024 au cours de laquelle aucune réserve n'a été exprimée.

e. Rapport sur le programme et le mécanisme des réunions 2025 – 2029

Le président présentera son rapport sur le programme et le mécanisme des réunions 2025 – 2029. La Conférence sera appelée à adopter une série de décisions fondées sur les recommandations formulées dans le rapport du Président.

f. Dates, durée et lieu des prochaines réunions

Les États parties seront invités à prendre une décision sur les dates, la durée et le lieu des futures réunions.

Vingt-deuxième Réunion des États parties

La vingt et unième Réunion des États parties a décidé de tenir la vingt-deuxième Assemblée des États parties de fin novembre à début décembre 2025 et d'élire l'Ambassadrice Tomiko Ichikawa, Représentante permanente du Japon auprès de la Conférence du désarmement, en tant que Présidente de la vingt-deuxième Réunion.

Lors de la cinquième Conférence d'examen, les États parties seront invités à convenir que la vingt-deuxième Réunion des États parties se tiendra à Genève, en Suisse, du 1er au 5 décembre 2025.

La Réunion a adopté les coûts estimatifs de la vingt-deuxième Réunion, tels qu'ils figurent dans le document APLC/MSP.20/2022/14/Rev.1.

Vingt-troisième Réunion des États parties

La vingt et unième Réunion des États parties a décidé d'élire l'Ambassadrice Eunice Tembo Luambia, Représentante permanente de la Zambie auprès de l'Organisation des Nations Unies à Genève, Présidente de la vingt-troisième Réunion des États parties.

À la cinquième Conférence d'examen, les États parties seront invités à adopter le montant estimatif des coûts de la vingt-troisième Réunion des États parties.

Réunions des États parties après la vingt-troisième Réunion des États parties

La cinquième Conférence d'examen sera appelée à élire les futures présidences en fonction des manifestations d'intérêt soumises aux États parties.

Réunions intersessions

Les États parties seront invités à convenir que les prochaines réunions intersessions auront lieu à Genève, en Suisse, la semaine du 16 au 20 juin 2025.

g. Autres actions possibles